

Ministère chargé de RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

l'environnement

à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Demande d'examen au cas par cas préalable



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

1. Intitulé du projet	Cadre réservé à l'autorité environnementale Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistren
	d'enregistrement :

2. Identification du (ou des) m	2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)	
2.1 Personne physique Nom MAESTRACCI	Prénom ROLAND	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridique	

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Caregorie(s) applicable(s) au table	3. Categorie(s) applicable(s) au tableau aes seulis et cinetes annexe a l'anicle ix. 122-2 au coue de l'environnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47 a)	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en
	plus de 0,5 hectare et inférieure à 25 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

parcelle AN 146. Pour une emprise foncière totale de 5530m2 avec une possibilité d'emprise au sol (selon PLU) de 20% en R+1. Emprise au sol de 276,50m2 par lot ((5530m2 X 0,20) /4). Le projet concerne : 4909m2 (sur 5114m2) de la parcelle AN 06 et 567m2 (sur 7616m2) de la parcelle AN 73, et 54m2 de la Le projet consiste à réaliser un lotissement de 5 lots à vocation d'habitats individuels.

Le projet est conforme au règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Corté classé en 3AUb

Le projet ne prévoit aucun travaux de démolition

La demande de permis d'aménager est jointe au présent dossier.

4.2 Objectifs du projet Le projet prévoit la réalisation d'un lotissement de 5 lots à vocation d'habitat individuel.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement consisteront en :

- un débroussaillage partiel des surfaces,
- un terrassement des terrains afin de réaliser les aménagements,
- un prolongement des réseaux existants (adduction en eau potable, électricité et télécommunications)
- la construction des bâtiments,
- la création de voiries,
- une plantation d'essences locales et diversifiées.

RT 20 ou par la route du Calvaire (RN 193) vers un site agréé. Le défrichement sera effectué par abattage, débardage mécanisé et arrachage des souches, puis évacuation par camions par la

Ces travaux sont temporaires et leur durée prévisionnelle est de 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitationLes impacts liés à l'exploitation du site sont les effets liés à l'activité résidentielle :

- entretien des bâtiments et des espaces verts,
- trafic de véhicules sur le parking et les voies d'accès,

Ces activités seront quotidiennes et effectives toute l'année

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). Autorisation de défrichement prévue par les articles L. 341-1 et L. 341-3 du code forestier

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du pi	4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées	s unités de mesure utilisées
Grand	Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale des parcelles concernées par le projet		5 530 m2
Le projet concerne : 4909m2 (sur 5114m2) de la parcelle AN 06 et 567m2 la parcelle AN 73, et 54m2 de la parcelle AN 146. Pour une emprise fonciè 5530m2 avec une possibilité d'emprise au sol (selon PLU) de 20% en R+1. Emprise au sol de 276,50m2 par lot ((5530m2 X 0,20) /4).	Le projet concerne : 4909m2 (sur 5114m2) de la parcelle AN 06 et 567m2 (sur 7616m2) de la parcelle AN 73, et 54m2 de la parcelle AN 146. Pour une emprise foncière totale de 5530m2 avec une possibilité d'emprise au sol (selon PLU) de 20% en R+1. Emprise au sol de 276,50m2 par lot ((5530m2 X 0,20) /4).	
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long. 9_°9_'32"E	'32"E Lat. 42°17'45"N
Le terrain est situé sur la Commune de CORTE, au lieu dit STRENNA et les parcelles sont cadastrées sous les numéros 73 ,146 et 06 de la section AN.	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
	Point de départ : Long ° Point d'arrivée : Long °	Lat °
	CORTE	

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

	4.7	
4 . 0	S	
7.7	Ω̈́	
ō ,,	7	
3 =	=	
9 2	Ë	
- 7 ·	Te .	
4.7.1 Si oui, cette environnementale ?	3	
= te	8	
.ა	ቜ	
<u> </u>	<u>i</u>	
	ਰੋਂ	
	₹	
9	×	
	9	
ž	<u>sic</u>	
ō	ž	
약	<u>a</u> .	
2	\$	
₹	5	
9	ST.	
O	Ĕ	
Ą	₹	
三	Š	
₹.	٤	
≕	σ	
~	5	
<u>Ğ</u> .	2	
<u> </u>	₹	
	9	
S	Ф Ф	
ወ	<u>×</u> .	
év	šτ	
2 €	2	
_ <u>≧</u>		
ਠੁੱ		
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation _{Oui} environnementale ?	4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui	
Ē.	⊆.	
VH 7-3 44		
Z	S ×	
ž	3	
	x	
البا		
	200 July 1	

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	<u>o</u>	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		\boxtimes	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

D'un site classé ?	D'un site Natura 2000 ?	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Dans un site inscrit ?	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	Dans une zone de répartition des eaux ?	Dans un site ou sur des sols pollués ?	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?
X		Non	\boxtimes	\boxtimes	X	\boxtimes	\boxtimes
	Le site le plus proche est à 707 m. Il s'agit du site Natura 2000 Directive Oiseaux FR9410084 - Vallée de la Restonica						

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incide	Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature? De quelle importance? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		L'implantation de nouveaux bâtiments engendrera un besoin supplémentaire en eau potable. Le projet sera relié au réseau existant.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		La collecte et l'évacuation des eaux pluviales seront dimensionnées conformément aux prescriptions du rapport au titre de « la loi sur l'eau » réalisé par le bureau d'étude spécialisé.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	×		Excavation de terre durant le chantier. Évacuation en décharge de déblais. Réutilisation de la terre végétale pour la plantation et les espaces verts.
	Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du soussol?	X		Pour la construction même des différents bâtiments. Les terres qui serviront de remblais seront d'origine locale.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		\bowtie	Le terrain est recouvert d'une végétation basse. Il n'y a aucune végétation remarquable, seulement quelques chênes qui seront conservés dans la mesure du possible.
Milieu naturel			\boxtimes	

Nuisances			Risques			
Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	Est-il concemé par des risques naturels ?	Est-il concerné par des risques technologiques ?	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?
\times	\boxtimes					
		X	X	X	X	X
Le chantier sera source de nuisances sonores mais resteront temporaires. Pendant la phase d'exploitation, l'augmentation du trafic engendrera du bruit. Le projet est concerné par des nuisances sonores car il est situé à proximité de la route territoriale 20 et sera donc exposé au trafic routier.	Le projet engendrera des déplacements et du trafic du fait de l'implantation de nouveaux résidents dans le secteur.					

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Engendre-t-il des effluents ?	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	Engendre-†-il des rejets dans l'air ?	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	engenare-t-II aes odeurs? Est-II concerné par des nuisances olfactives?
\boxtimes	\boxtimes					
		\boxtimes	\boxtimes	\boxtimes	\boxtimes	\times \times
La phase chantier engendrera une production de déchets inertes (déblais, gravats). gravats). La phase d'exploitation engendrera une production de déchets non dangereux et d'ordures ménagères.				Eclairage des bâtiments et des voies d'accès.	Potentiellement en phase chantier mais celles-ci resteront temporaires.	

6.3 Les incide Oui	6.2 Les inciden approuvés ? Oui N	Cadre de vie / Population	Patrimoine /
nces du projet identifiées au 6.1 sou Non X Si oui, décrivez lesquels :	6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sc approuvés ? Oui NonX Si oui, décrivez lesquelles :	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?
ivez le	rifiées o		
squels	quelle	×	X
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :	au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou squelles :		

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Les principales mesures mises en œuvre dans le cadre du projet sont :

- à conserver pour le projet. - un diagnostic précis, effectué par un écologue, des espèces floristiques sera réalisé. Cela permettra de sélectionner les espèces
- plantation d'espèces et d'essences locales.
- toute espèce invasive sera proscrite

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatio environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des enjeux du territoire concerné et du projet, une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire, le que votre projet fasse l'objet d'une évaluation

site d'implantation présentant pas de sensibilité écologique et environnementale particulière

De plus, différentes mesures sont déjà intégrées au projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

La demande de permis d'aménager est jointe au présent dossier : Plan de situation du terrain à lotir

Notice

Plan de l'état actuel du terrain

Plan de composition

Vues en coupe à différentes échelles

Photographies de l'environnement proche et lointain

Programme et plan des travaux

Hypothèse d'implantation

Projet de règlement

Projet de cahier des charges, Engagement du lotisseur, Projet de statuts de l'association syndicale

Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

×

Signature

Fait à

Corté

08/11/2018